sont retrouvés les conservateurs, en 1984. En outre, les trois dernières années ont été marquées par une récession mondiale dont l'Amérique du Nord, selon les économistes, commence enfin à sortir. Malgré tout, il y a aujourd'hui 1,4 million de travailleurs de plus qu'à la fin de 1984, et les deux tiers des emplois qu'ils occupent sont des emplois à temps plein.

•(1530)

Honorables sénateurs, on attache beaucoup d'importance à ce qu'on peut attendre des conservateurs qui forment la majorité dans cet endroit. Je tiens à ce que tout le monde sache que nous avons beaucoup trop de respect à l'égard de cette institution pour en abuser par esprit de sectarisme.

Le sénateur Frith: En mettant des questions aux voix en l'absence de l'opposition, par exemple!

Le sénateur Lynch-Staunton: Pour bien me faire comprendre, permettez-moi de citer ce que disait le sénateur MacEachen en 1984:

En ce qui me concerne, la position constitutionnelle et le statut politique du Sénat restent inchangés. Personne dans cette enceinte ne laisse entendre que le Sénat doive usurper le rôle prépondérant de la Chambre des communes ou aller systématiquement contre la volonté de la majorité des membres élus du Parlement. Ce n'est absolument pas ainsi que je vois mon rôle de leader de l'opposition.

Chaque texte législatif d'initiative ministérielle sera passé à la loupe, comme il mérite de l'être. Au besoin, il sera minutieusement étudié en comité. Il arrivera même qu'il puisse faire l'objet d'amendements visant à l'améliorer, auquel cas il sera ensuite renvoyé à la Chambre des communes qui l'étudiera dans sa nouvelle mouture. Toutefois, à long terme, le Sénat ne doit pas et ne saurait être l'arbitre des décisions sans appel. Certes, les connaissances et l'expérience des sénateurs peuvent et doivent contribuer à l'adoption de ce qui leur semble être de meilleures lois. Mais, si la Chambre des communes n'est pas d'accord, que sa volonté soit faite. Le Sénat doit respecter les voeux de l'autre Chambre. Il faut se conformer à la décision de l'assemblée élue.

Le sénateur Phillips: Est-ce que cela signifie que nous devons remettre nos mirlitons?

Le sénateur Lynch-Staunton: En terminant, je tiens à féliciter chaleureusement le sénateur Fairbairn pour sa nomination au poste de leader du gouvernement au Sénat. Elle apporte à sa nouvelle fonction, ici et au Cabinet, un bagage de connaissances pratiques exceptionnelles, acquises au cours des 14 années où elle a occupé le poste de conseillère législative auprès du premier ministre d'alors. Depuis 1984, elle s'est révélée un sénateur actif, sérieux, dévoué et des plus énergiques, comme peuvent en témoigner tous ceux qui ont pris part au marathon de 16 heures sur la TPS.

Le premier ministre a fait un bon choix. En lui proposant un rôle particulier dans le dossier de l'alphabétisation, non seulement a-t-il reconnu l'intérêt que le sénateur Fairbairn porte depuis longtemps à cette question, mais il a exprimé la confiance qu'il avait dans ses compétences et sa volonté de faire avancer les choses.

[Français]

Je veux aussi féliciter les sénateurs Molgat et Hébert, qui ont été reconfirmés dans des fonctions équivalentes à celles qu'ils remplissaient avant l'élection d'octobre dernier. Nos rôles sont peut-être renversés, et nos places changées, mais nos intentions et nos objectifs demeurent les mêmes, de continuer de faire du Sénat la Chambre où les Canadiens y retrouvent des femmes et des hommes de tous les coins du pays, de formations politiques différentes et dans certains cas, sans allégeance politique formelle, fiers de l'unique opportunité de servir leurs concitoyens dans cette enceinte historique, et voués à contribuer au processus législatif d'une façon ouverte et constructive, au bénéfice de tous nos concitoyens que nous avons l'unique honneur de servir.

[Traduction]

Des voix: Bravo!

L'honorable Joyce Fairbairn (leader du gouvernement): Honorables sénateurs...

Des voix Bravo!

Le sénateur Fairbairn: Merci beaucoup, honorables sénateurs. Comme je le disais dans mes remarques impromptues d'hier, bon retour. Nous avons tous parcouru beaucoup de chemin et vu de nombreux changements depuis notre dernière séance ici. Je ressens, surtout après le discours rigoureux du sénateur Lynch-Staunton, un enthousiasme réel, une volonté de se mettre au travail et d'écrire un nouveau chapitre de l'histoire parlementaire.

[Français]

Permettez-moi d'abord, Votre Honneur, de vous féliciter chaleureusement d'avoir atteint cette haute dignité qui vient couronner une belle carrière politique.

[Traduction]

Le sénateur LeBlanc a commencé sa carrière comme enseignant, d'abord au niveau secondaire puis à l'école normale. Il a été un journaliste respecté et un correspondant à l'étranger, avant de devenir conseiller en communication auprès de deux premiers ministres, et c'est là que je l'ai rencontré pour la première fois. Il a ensuite été élu à la Chambre des communes pour la circonscription de Westmorland—Kent, c'était en 1972. En 1974, il entrait au Cabinet. Il a été surtout ministre des Pêches et des Océans, mais il a travaillé aussi pour l'environnement, les travaux publics et le logement. Depuis bientôt dix ans maintenant, il est un membre respecté du Sénat.

Votre Honneur, vous vous êtes toujours distingué par votre intégrité, votre sens de la justice et votre humour. Surtout, vous n'avez jamais oublié les habitants du Nouveau-Brunswick que vous servez avec dévouement depuis de si nombreuses années.

Le sénateur Molgat: Honorables sénateurs, il y a quelque chose qui ne va pas dans le système de sonorisation.

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, il n'y a plus de son. C'est dommage, parce que le sénateur parlait d'une question qui, je l'espérais, serait clairement entendue.